CD/1242 4 février 1994

FRANCAIS

Original : ANGLAIS et RUSSE

LETTRE DATEE DU 26 JANVIER 1994, ADRESSEE AU PRESIDENT DE LA CONFERENCE
DU DESARMEMENT PAR LE REPRESENTANT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE
ET LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA FEDERATION DE RUSSIE,
TRANSMETTANT LE TEXTE DE CERTAINS DOCUMENTS PUBLIES
A MOSCOU LE 14 JANVIER 1994

Nous avons l'honneur de vous communiquer les textes anglais et russe de la Déclaration de Moscou, de la Déclaration commune du Président des Etats-Unis d'Amérique et du Président de la Fédération de Russie sur la non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, de la Déclaration commune sur les questions liées aux contrôles et à la politique applicables aux exportations dans le domaine des transferts d'armes classiques et de techniques à double usage, et de la Déclaration d'intention sur la coopération dans le domaine du contrôle des exportations, publiées à Moscou le 14 janvier 1994.

Nous vous serions obligés de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour que ces documents soient enregistrés comme documents officiels de la Conférence du désarmement et distribués à toutes les délégations des Etats membres et des Etats non membres participant aux travaux de la Conférence.

L'ambassadeur Représentant des Etats-Unis d'Amérique à la Conférence du désarmement

(Signé) Stephen J. LEDOGAR

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire Représentant permanent de la Fédération de Russie à la Conférence du désarmement

(Signé) Grigori V. BERDENNIKOV

DECLARATION DE MOSCOU

Le Président des Etats-Unis d'Amérique, William J. Clinton, et le Président de la Fédération de Russie, Boris Eltsine, réunis à Moscou du 12 au 15 janvier 1994, ont réaffirmé l'importance fondamentale de la coopération entre les Etats-Unis d'Amérique et la Russie, fondée sur la Charte de collaboration et d'amitié entre les Etats-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie, la Déclaration de Vancouver et les traités et accords existants. Ils ont noté avec satisfaction que les relations entre les Etats-Unis et la Russie avaient franchi une nouvelle étape dans un partenariat stratégique parvenu à maturité, reposant sur l'égalité, l'avantage mutuel et la reconnaissance des intérêts nationaux des deux parties. Dans cette perspective, ils ont passé en revue un large éventail de questions bilatérales et internationales.

Les deux présidents ont eu un débat approfondi sur les questions de sécurité, notamment la réduction et la non-prolifération des armements. Les deux parties ont exprimé leur préoccupation devant les difficultés croissantes rencontrées par les régimes de non-prolifération à l'échelle mondiale. Elles ont reconnu la nécessité de consolider ces régimes et de créer, de concert avec d'autres Etats intéressés, un nouveau mécanisme propre à renforcer la transparence et la responsabilité dans le transfert d'armes classiques et de techniques sensibles à double usage. Elles ont en outre fermement appuyé l'idée d'achever dans les meilleurs délais les négociations sur une interdiction complète des essais nucléaires. Les deux présidents ont réaffirmé leur adhésion au principe de la cessation de la production de matières fissiles aux fins d'armement et ont envisagé de nouvelles mesures pour renforcer la stabilité stratégique.

Sur la base des pourparlers en cours entre les ministères de la défense des deux pays au sujet de mesures de désengagement stratégique, les deux présidents ont annoncé qu'ils ordonneraient le changement de cibles des missiles nucléaires stratégiques placés sous leurs commandements respectifs pour que d'ici au 30 mai 1994, ces missiles ne soient plus pointés vers tel ou tel objectif. Ainsi, pour la première fois en près d'un demi-siècle, à savoir depuis le début de l'ère nucléaire ou peu s'en faut, les Etats-Unis et la Russie cesseront de manoeuvrer jour après jour des forces nucléaires en partant du principe qu'ils sont adversaires.

Les présidents Clinton et Eltsine ont exprimé leur satisfaction devant le développement accéléré de tout un ensemble de relations économiques, scientifiques et techniques entre les Etats-Unis et la Russie. Ils ont en outre confirmé leur appui résolu à l'expansion rapide - à titre prioritaire - des échanges et des investissements bilatéraux. A leur avis, la commission Gore-Tchernomyrdine est devenue un mécanisme dynamique et efficace pour la coordination et l'élargissement de la coopération américano-russe. L'un des éléments clés de ce cadre de relations est la collaboration entre les Etats-Unis et la Russie dans le domaine de l'espace, notamment leur association - avec d'autres parties intéressées - dans la construction d'une station spatiale.

Les deux présidents ont réaffirmé leur volonté d'aller de l'avant sur la voie de la franchise et de la confiance mutuelle dans les relations entre les Etats-Unis d'Amérique et la Russie et de créer des conditions propices au développement général de contacts politiques, commerciaux, humanitaires et individuels entre les deux pays. A cet égard, ils ont exprimé un intérêt mutuel pour l'élargissement de la présence consulaire sur le territoire des deux parties. La partie américaine entend notamment ouvrir un consulat général à Ekaterinbourg en février 1994.

Compte tenu de l'approbation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) par le Congrès des Etats-Unis et du dénouement positif des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay, les présidents Clinton et Eltsine se sont félicités des rapides progrès réalisés dans la mise en place d'une économie mondiale et d'un système commercial à la fois ouverts et prospères. Le président Eltsine a informé le président Clinton des initiatives récentes prises par les Etats membres de la Communauté d'Etats indépendants en vue de renforcer la coordination et la coopération économiques. Les deux présidents ont estimé que de telles initiatives, menées d'une façon ouverte et volontaire, conformément aux règles et procédures du GATT, devraient conduire à l'intégration rapide de tous les Etats participants dans l'économie mondiale.

A cet égard, les présidents Clinton et Eltsine ont procédé à un échange de vues sur les stratégies économiques de leurs gouvernements respectifs. Le président Eltsine a décrit la situation économique en Russie. Il a insisté sur le caractère irréversible du passage à l'économie de marché dans son pays, ainsi que sur son intention d'encourager encore davantage les réformes et de tenir compte des besoins sociaux liés au processus de transition. Le président Clinton a mis l'accent sur l'appui résolu qu'il accordait à la réforme entreprise en Russie et a fait valoir que les questions sociales pouvaient être un domaine nouveau et prometteur de coopération.

Les présidents Clinton et Eltsine ont noté avec satisfaction que la fin de la guerre froide s'était traduite par des progrès constants vers l'aplanissement des divisions du continent européen et avait ouvert la voie à une large coopération entre les Etats européens sur un nouveau programme de tâches pressantes à accomplir, la priorité étant accordée à la diplomatie préventive, au maintien de la paix et à la protection des droits de l'homme et des droits des minorités nationales et autres. A ce propos, les deux présidents se sont félicités des décisions prises à la Réunion de Rome des ministres des affaires étrangères des pays de la CSCE, qu'ils considèrent comme un important jalon dans la transformation de la CSCE en un mécanisme clé de la coopération internationale en Europe.

Convaincus de la nécessité d'éviter de nouvelles divisions en Europe, les présidents Clinton et Eltsine ont jugé indispensable de créer un nouvel ordre européen en matière de sécurité, qui soit à la fois global, non discriminatoire et axé sur une coopération concrète sur les plans de la politique et de la sécurité. Les deux Présidents se sont accordés à penser que la notion de partenariat pour la paix, adoptée à la Réunion de Bruxelles des Etats membres de l'OTAN, était un important élément de la nouvelle architecture européenne en gestation dans le domaine de la sécurité. Le président Eltsine a informé le président Clinton de l'intention de

la Russie de participer activement au projet de partenariat pour la paix et de conclure des accords de fond en vue d'une coopération étendue et intensive entre la Russie et l'OTAN en tant que partenaire. Eu égard au rôle international de la Russie, le président Clinton a accueilli avec satisfaction l'idée d'une participation active de ce pays à un tel projet.

Les deux présidents ont condamné le nationalisme agressif, les atteintes aux droits de l'homme et l'intolérance ethnique et religieuse de quelque type que ce soit, notamment l'antisémitisme. Ils ont exprimé une vive préoccupation devant l'existence et les risques d'intensification de conflits dans l'ex-Yougoslavie et plusieurs des nouveaux Etats indépendants issus de l'ex-Union soviétique. Le président Eltsine a informé le président Clinton des efforts de maintien de la paix déployés par la Russie sur le territoire de l'ancienne URSS. Les deux Présidents sont résolus à coordonner davantage leurs efforts, dans le cadre de l'ONU et de la CSCE, en vue d'encourager le règlement rapide et pacifique des conflits dans des conditions qui correspondent aux normes communément admises du droit international, notamment le respect de l'indépendance, de la souveraineté et des frontières existantes des nouveaux Etats indépendants de l'ex-Union soviétique.

Les deux présidents ont réaffirmé l'appui des Etats-Unis d'Amérique et de la Russie à l'Organisation des Nations Unies. Ils entendent s'employer, avec d'autres pays, à renforcer les capacités de l'ONU de maintenir et de rétablir la paix, ainsi que de prévenir les conflits. Les deux parties mettront au point des activités concrètes à entreprendre par elles-mêmes et de concert avec des pays tiers pour améliorer la préparation nécessaire à une participation aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Concernant la prochaine célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation, les présidents Clinton et Eltsine estiment important de convoquer en temps opportun une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des membres du Conseil de sécurité pour passer en revue les travaux envisagés pour l'ONU lors de la réunion au sommet du Conseil de sécurité de janvier 1992 et examiner les tâches à accomplir à l'avenir.

Les présidents Clinton et Eltsine sont convaincus que les Etats-Unis d'Amérique et la Russie continueront de consolider leur partenariat et de promouvoir ensemble la stabilité, la paix et la prospérité mondiales.

Fait à Moscou, le 14 janvier 1994, en langues anglaise et russe.

Pour les Etats-Unis d'Amérique :

Pour la Fédération de Russie :

DECLARATION COMMUNE

DU PRESIDENT DES ETATS-UNIS ET DU PRESIDENT DE LA FEDERATION DE RUSSIE SUR LA NON-PROLIFERATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE ET DE LEURS VECTEURS

Lors de leur réunion tenue à Moscou le 14 janvier 1994, le président Clinton et le président Eltsine sont convenus que la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs balistiques faisait peser une lourde menace sur la sécurité internationale dans la période de l'après-guerre froide. Ils ont déclaré que leurs pays étaient déterminés à coopérer activement et étroitement l'un avec l'autre, ainsi qu'avec d'autres Etats intéressés, afin de prévenir et d'atténuer cette menace.

Les présidents ont constaté que la prolifération des armes nucléaires constituait une grave menace pour la sécurité de tous les Etats et ont exprimé leur intention de prendre des mesures énergiques de prévention en la matière.

Considérant que les efforts destinés à assurer la non-prolifération des armes nucléaires reposent sur le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ils ont demandé que celui-ci soit prorogé pour une période indéfinie et inconditionnellement à la conférence des parties qui doit se tenir en 1995, et ont prié tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait d'adhérer à cet instrument.

Ils se sont déclarés résolus à mettre en oeuvre des mesures efficaces pour limiter et réduire les armes nucléaires. A cet égard, ils ont préconisé l'entrée en vigueur des traités START-I et START-II dans les meilleurs délais.

Ils sont convenus d'étudier conjointement des moyens propres à renforcer les garanties de sécurité pour les Etats qui ont renoncé à posséder des armes nucléaires et qui se conforment strictement à leurs obligations en matière de non-prolifération.

Ils ont déclaré appuyer les efforts que fait l'Agence internationale de l'énergie atomique pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de garanties. Ils ont également exprimé l'intention de fournir à l'Agence une assistance dans le domaine des garanties, notamment par un travail concerté de leurs laboratoires spécialisés visant à améliorer celles-ci.

Ils ont apporté leur soutien au Groupe des fournisseurs nucléaires et ont jugé nécessaire de subordonner les exportations nucléaires à une application efficace du principe des garanties intégrales de l'AIEA et de contrôler les exportations de matières et techniques à double usage dans le domaine nucléaire.

Ils ont réaffirmé l'importance accordée par leurs pays à la conclusion dans les plus brefs délais d'un traité international d'interdiction complète des explosions nucléaires expérimentales et se sont félicités de la décision d'entamer des négociations à la Conférence du désarmement. Ils ont manifesté leur ferme intention de fournir un appui politique au processus de négociation et ont demandé instamment aux autres Etats de s'abstenir de procéder à des explosions nucléaires pendant la durée des pourparlers.

Ils ont noté que l'interdiction vérifiable de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et la conclusion dans les meilleurs délais d'une convention internationale à cet effet, avec la participation la plus large possible des Etats et sur une base non discriminatoire, contribueraient notablement à la non-prolifération des armes nucléaires.

Ils sont convenus de coopérer mutuellement, ainsi qu'avec d'autres Etats, pour élaborer des mesures visant à prévenir l'accumulation de stocks excessifs de matières fissiles et, à terme, à réduire ceux-ci.

Ils ont décidé de créer un groupe de travail mixte chargé d'étudier les questions suivantes :

- possibilité d'inclure, dans les soumissions volontaires des deux parties aux garanties de l'AIEA, toutes les matières brutes et tous les produits fissiles spéciaux, hormis ceux qui sont associés aux activités ayant une incidence directe sur la sécurité nationale;
- mesures propres à assurer la transparence et l'irréversibilité du processus de réduction des armes nucléaires et la possibilité de soumettre une partie des matières fissiles aux garanties de l'AIEA. Une attention particulière serait accordée aux matières récupérées lors du processus de désarmement nucléaire et aux mesures visant à garantir que celles-ci ne soient pas réutilisées pour la production d'armes nucléaires.

Les présidents ont également chargé leurs experts d'étudier différentes options concernant le recyclage à long terme des matières fissiles, en particulier du plutonium, compte tenu des impératifs de non-prolifération, de protection de l'environnement et de sécurité, ainsi que des facteurs techniques et économiques.

Ils ont réaffirmé que certains organismes intéressés des deux pays entendaient sous peu mener à bien en commun une étude des possibilités de mettre fin à la production de plutonium utilisable à des fins militaires.

Les présidents ont jugé hautement prioritaire de réduire le risque de vol ou de détournement de matières nucléaires : ils ont à cet égard relevé l'utilité de l'accord de coopération de septembre 1993 visant à améliorer le système de contrôle, de comptabilité et de protection physique pour les matières nucléaires. Ils ont dit attacher beaucoup d'importance aux travaux ultérieurs à mener de concert sur les problèmes distincts, mais interdépendants, de la comptabilité des matières nucléaires utilisées dans les domaines civil et militaire.

Les deux présidents ont recommandé de redoubler d'efforts pour prévenir la prolifération des armes chimiques et biologiques.

En tant que dirigeants des pays ayant les stocks les plus importants d'armes chimiques du monde, ils ont reconnu la responsabilité particulière qui leur incombait d'éliminer la menace constituée par de telles armes.

A cet égard, ils ont manifesté leur appui résolu à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et leur intention d'encourager sa ratification dans les meilleurs délais et son entrée en vigueur au plus tard en 1995.

S'agissant de contribuer à la mise en oeuvre d'une interdiction complète des armes chimiques, ils se sont félicités de l'élaboration des textes nécessaires à l'application du mémorandum d'accord du Wyoming et sont convenus d'achever dans les plus brefs délais les travaux sur les textes d'application de l'accord bilatéral de destruction des armes chimiques.

Les présidents ont réaffirmé leur volonté de faciliter la destruction des armes chimiques aux Etats-Unis et dans la Fédération de Russie, en temps opportun et dans des conditions de sécurité physique, matérielle et écologique. Ils ont applaudi au plan de travail commun y relatif arrêté dernièrement entre les deux pays, qui prévoit la fourniture, par les Etats-Unis, d'un montant supplémentaire de 30 millions de dollars pour financer la création en Russie d'un laboratoire d'analyses chimiques en vue de la destruction d'armes chimiques. Les Etats-Unis ont également décidé d'étudier des mesures connexes supplémentaires pour épauler le programme russe d'élimination des armes de ce type.

Les deux présidents ont réaffirmé qu'il importait de se conformer strictement à la Convention sur l'interdiction des armes biologiques ou à toxines et de poursuivre la mise en oeuvre des mesures voulues conformément à la Déclaration russo-américano-britannique de septembre 1992, qui prévoit, entre autres choses, des visites réciproques des installations et des réunions entre experts pour avoir la certitude que la Convention est respectée.

Ils ont appuyé l'idée de convoquer une conférence spéciale des Etats parties à la Convention sur l'interdiction des armes biologiques ou à toxines pour envisager des mesures propres à contribuer à la transparence et, partant, à la certitude du respect de la Convention et de son efficacité.

Les présidents ont déclaré que leurs pays étaient déterminés à coopérer l'un avec l'autre pour prévenir la prolifération de missiles capables de transporter des armes de destruction massive.

Ils se sont félicités de la conclusion du Mémorandum d'accord bilatéral entre le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et le Gouvernement de la Fédération de Russie concernant l'exportation de matériel et de technologies balistiques, signé en septembre 1993, ont noté combien cet accord était important pour garantir une coopération mutuellement bénéfique entre les Etats-Unis et la Russie dans le domaine de l'exploration spatiale et sont convenus de collaborer étroitement afin d'assurer l'application intégrale de cet instrument en temps voulu.

Les Etats-Unis se sont félicités de l'intention de la Russie de s'associer au régime de surveillance des technologies balistiques et se sont engagés à coopérer avec elle pour faciliter son adhésion à une date rapprochée. Les Etats-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie sont convaincus qu'en renforçant encore ce régime, et notamment en admettant avec circonspection de nouveaux membres, on contribuera à réduire le risque

d'une prolifération des missiles et des technologies balistiques, y compris dans le cadre régional.

Les présidents de deux pays ont estimé qu'en sus du renforcement des normes universelles de non-prolifération et de l'élaboration d'accords à cet effet, une étroite collaboration est essentielle pour mettre au point des politiques de non-prolifération applicables aux régions où le risque de prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs est le plus grand.

Ils sont convenus que la présence d'armes nucléaires sur la péninsule coréenne constituerait une lourde menace pour la sécurité régionale et internationale et ont décidé que leurs pays se consulteraient mutuellement sur les moyens d'éliminer un tel danger. Ils ont engagé la République populaire démocratique de Corée à honorer pleinement ses obligations au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de l'accord de garanties qu'elle a conclu avec l'AIEA dans le cadre du Traité, et à résoudre les problèmes liés à l'application des garanties, notamment, par un dialogue avec l'AIEA. En outre, ils ont instamment demandé que la Déclaration commune de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne soit intégralement et rapidement mise en oeuvre.

Ils ont souscrit aux efforts visant à parvenir à un accord sur la création d'une instance multilatérale chargée d'étudier des mesures relatives à la maîtrise des armements et à la non-prolifération, qui puissent renforcer la sécurité en Asie du Sud. Ils ont invité l'Inde et le Pakistan à participer à la négociation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et du projet de convention sur l'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, en vue de faire partie des premiers signataires de ces instruments; ils les ont également engagés à s'abstenir de déployer sur leur territoire des missiles balistiques capables de transporter des armes de destruction massive, au moyen desquels ils pourraient s'attaquer l'un l'autre.

Ils ont décidé que les Etats-Unis et la Russie, en tant que coprésidents du processus de paix au Moyen-Orient, contribueraient activement à faire progresser les travaux du groupe de travail pour la maîtrise des armements et la sécurité régionale au Moyen-Orient, en s'efforçant de mettre rapidement en place des mesures de confiance et en concourant à l'objectif consistant à faire du Moyen-Orient une région exempte d'armes de destruction massive, où les forces classiques n'excéderaient pas les besoins raisonnables de la défense.

Ils ont fermement appuyé les efforts déployés par la Commission spéciale de l'ONU et l'AIEA pour mettre en oeuvre un système de surveillance à long terme du potentiel militaire de l'Iraq et ont invité ce pays à se conformer à toutes les résolutions du Conseil de sécurité.

DECLARATION COMMUNE

SUR LES QUESTIONS LIEES AUX CONTROLES ET A LA POLITIQUE APPLICABLES
AUX EXPORTATIONS DANS LE DOMAINE DES TRANSFERTS
D'ARMES CLASSIQUES ET DE TECHNIQUES A DOUBLE USAGE

Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique et le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie ont souligné le ferme attachement de leurs pays aux efforts visant à freiner la prolifération d'armes de destruction massive et à renforcer la stabilité mondiale et régionale. Dans l'esprit du nouveau partenariat stratégique entre les Etats-Unis et la Russie, les ministres sont convenus de développer une large coopération dans le domaine du contrôle des exportations. Ils ont en outre décidé de mettre rapidement en oeuvre toutes les mesures voulues en la matière - un groupe de travail de haut niveau étant créé à cet effet - et d'engager une coopération bilatérale dans les domaines visés par la Déclaration d'intention signée le même jour à Moscou.

Les ministres se sont félicités des mesures prises depuis la dernière rencontre entre le Président des Etats-Unis et le Président de la Fédération de Russie pour éliminer les vestiges de la guerre froide et notamment le Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations stratégiques (COCOM) qui, en vertu de l'accord conclu entre ses membres, sera supprimé le 31 mars 1994 au plus tard. Ils ont aussi accueilli avec satisfaction la décision d'établir un nouveau régime multilatéral pour renforcer le sens des responsabilités et la transparence dans les transferts d'armes et de techniques sensibles à double usage. Ce nouvel arrangement ne serait dirigé contre aucun Etat ou groupe d'Etats : il viserait à prévenir l'acquisition de telles armes ou techniques à des fins militaires par un Etat si les parties au nouveau régime multilatéral jugent que son comportement est ou devient particulièrement préoccupant.

Les Etats-Unis et la Russie, en tant que principaux exportateurs d'armes classiques, de matériel militaire et de techniques à double usage, sont convaincus que des mesures supplémentaires s'imposent à l'échelle internationale pour accroître le sens des responsabilités, la transparence et, lorsqu'il y a lieu, la modération dans ce domaine. Ils sont disposés à collaborer avec d'autres pays en vue de mettre en place dans les meilleurs délais un nouveau régime multilatéral à cet effet, qui compléterait les régimes de non-prolifération existants, en particulier par un dispositif d'échange de renseignements permettant la tenue de consultations efficaces.

CD/1242 page 11

DECLARATION D'INTENTION

DU GOUVERNEMENT DE LA FEDERATION DE RUSSIE ET DU GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE SUR LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DU CONTROLE DES EXPORTATIONS

Le Gouvernement de la Fédération de Russie et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique,

REAFFIRMANT leur désir de contribuer au renforcement des mesures visant à lutter contre la prolifération des armes de destruction massive, de leurs vecteurs et d'autres armes, ainsi que des techniques et connaissances spécialisées relatives à de telles armes;

SOUHAITANT développer la coopération entre la Fédération de Russie et les Etats-Unis d'Amérique dans le domaine du contrôle des exportations;

NOTANT qu'une coopération tendant à renforcer les systèmes de contrôle des exportations dans la Fédération de Russie et aux Etats-Unis d'Amérique favorisera le développement des relations économiques, scientifiques et techniques entre les deux pays conformément aux principes de l'égalité et de l'avantage mutuel;

ENTENDENT COOPERER DANS DIVERS DOMAINES, PARMI LESQUELS :

- a) La concertation bilatérale et multilatérale, aux niveaux politique et technique, sur les questions relatives au renforcement des systèmes de contrôle des exportations;
- b) La conduite de consultations bilatérales entre experts et au niveau gouvernemental concernant l'obligation de ne pas utiliser à des fins non agréées des éléments dont l'exportation est contrôlée;
- c) La conduite de consultations bilatérales sur des régimes multilatéraux spécifiques de contrôle des exportations, sur leur application et sur les paramètres techniques des éléments et procédés visés par lesdits régimes;
- d) La participation à des séminaires, conférences et autres réunions multilatérales consacrés à l'examen de questions relatives au contrôle des exportations;
- e) L'examen des possibilités de former le personnel concerné par le contrôle des exportations, l'octroi de licences et l'activité des services des douanes;
- f) Les efforts conjoints visant à élargir la coopération dans le domaine du contrôle des exportations.

CD/1242 page 12

Les Parties pourront établir des groupes d'experts pour appliquer la présente Déclaration d'intention.

FAIT à Moscou le 14 janvier 1994 en deux exemplaires, en langues anglaise et russe, les deux textes faisant également foi.

POUR LE GOUVERNEMENT
DE LA FEDERATION DE RUSSIE :

POUR LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE :

Andreï KOZYREV

Warren CHRISTOPHER
